

Département d' **MORBIHAN**

Plan de transport

période des hostilités

Communiqué à M. Boref
pour information s'il y a lieu avant le 13.

le 11.7.41

Digne : Victor

MINISTÈRE
DES
TRAVAUX PUBLICS
ET
DES TRANSPORTS
SECRETARIAT D'ETAT AUX
COMMUNICATIONS.

Direction Générale des
Transports.

Service de la Coordination.

Jean Bureau.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le



ARRÊTE

LE SECRÉTAIRE D'ETAT AUX COMMUNICATIONS,

Vu le décret-loi du 13 Novembre 1938 et notamment
l'annexe A,

Vu le décret du 13 Janvier 1939,

Vu la loi du 15 Octobre 1940,

Vu le plan minimum de transport de voyageurs du
département du Morbihan transmis par l'Ingénieur en
Chef des Ponts-et-Chaussées le 5 Février 1941,

Vu l'avis du Directeur Général des Transports en
date du

ARRÊTE :

mbo
gu
Article 1. - Est approuvé le plan susvisé des
transports de voyageurs du département du Morbihan, com-
plété par l'inscription du service Vannes-Rennes de
l'entreprise TOMINE (1 AR quotidien) prévu au plan mi-
nimum du département d'Ille-et-Vilaine approuvé le 23
mai 1941.

Article 2 - Cette approbation est donnée sous
les réserves suivantes :

a) Le plan visé à l'article 1er ci-dessus sera complété dans les limites fixées par le plan maximum défini à l'article 3 ci-après. Les services prévus à ce plan maximum seront mis en exploitation selon un ordre de priorité déterminé par le Comité restreint, le groupement départemental des transports routiers entendu. Ces services seront entrepris au fur et à mesure des disponibilités en matériel et en carburant. Appel suspensif des décisions prises par le Comité restreint pourra être fait près du Secrétaire d'Etat aux Communications par les membres du Comité restreint, par les chemins de fer d'intérêt local ou par le groupement départemental des transports routiers dans le délai de 8 jours suivant la notification de la décision.

b) Après la réalisation du plan minimum les services à rétablir en première urgence en application du paragraphe a) ci-dessus sont :

d'abord les services de remplacement de trains des lignes de chemin de fer ci-après :

gcu
La Brohinière - Ploermel

Ploermel - Questembert

Henne - Ploermel

avec une consistance permettant de supprimer le trafic mixte marchandises-voyageurs maintenu provisoirement sur ces lignes.

- ensuite les services routiers ci-après :

gcu
Auray- Quiberon et l'entreprise Le Bayon

Pontivy-Lorient via la Fouet de l'entreprise
Roussel et Quérec,

section Sud-Pontivy du service Pontivy-Lorient

section Soud-Pontivy des Autocars de Basse-Bretagne.

section la Trinité Etal du service la Trinité-Lorient des
autobus Etallicois.

Article 5 - Le plan maximum visé au paragraphe a) de l'article 2 ci-dessus est le plan approuvé par arrêté du 16 Mars 1940. Il est précisé que la situation des entrepreneurs qui par suite de mobilisation, de réquisition de matériel ou de repliement ont vu leurs services suspendus dans le plan approuvé par arrêté du 16 Mars 1940 est réservée. Elle sera l'objet d'une décision ultérieure sur proposition du Comité restreint lorsque ces entrepreneurs seront en état de reprendre leur activité.

Fait à,

Le

LE SECRÉTAIRE D'ETAT AUX COMMUNICATIONS.

de Ministère apres
la réception des deux
formes par le Bureau

SECRETARIAT D'ETAT
AUX COMMUNICATIONS

+++++
XXXXXXXXXX C.

XXXXXXXXXXXXXX

COPIE

Direction Générale
des Transports

Service
de la
COORDINATION

3^e Bureau

4 b/vel ARRÊTÉ.

LE SECRÉTAIRE D'ETAT AUX COMMUNICATIONS,

Vu le décret-loi du 12 novembre 1938 et notamment
l'annexe A;

Vu le décret du 12 janvier 1939;

Vu la loi du 15 octobre 1940;

Vu le plan minimum de transport de voyageurs du
département du MORBIHAN transmis par l'Ingénieur en
Chef des Ponts & Chaussées le 5 février 1941;

Vu l'avis du Directeur Général des Transports en
date du 21 juillet 1941;

ARRÊTÉ :

ART. 1. - Est approuvé le plan susvisé des
transports de voyageurs du département du MORBIHAN,
complété par l'inscription du service VANNES - RENNES
de l'entreprise TOMINE (1 AR quotidien) prévu au plan
minimum du département d'ILLE-et-VILAINE, approuvé le
23 mai 1941.

ART. 2. - Cette approbation est donnée sous les réserves suivantes :

a) Le plan visé à l'article 1er ci-dessus sera complété dans les limites fixées par le plan maximum défini à l'article 3 ci-après. Les services prévus à ce plan maximum seront remis en exploitation selon un ordre de priorité déterminé par le Comité restreint, le groupement départemental des transports routiers entendu. Ces services seront repris au fur et à mesure des disponibilités en matériel et en carburant. Appel suspensif des décisions prises par le Comité restreint pourra être fait près du Secrétaire d'Etat aux Communications par les membres du Comité restreint, par les chemins de fer d'intérêt local ou par le groupement départemental des transports routiers dans le délai de huit jours suivant la notification de la décision.

b) Après la réalisation du plan minimum, les services à rétablir en première urgence en application du paragraphe a ci-dessus sont :

d'abord, les services de remplacement de trains des lignes de chemin de fer ci-après :

La Brohinière - Ploermel
Ploermel - Questembert
Messac - Ploermel

avec une consistance permettant de supprimer le trafic

mixte marchandises-voyageurs maintenu provisoirement sur ces lignes.

- ensuite les services routiers ci-après :

Auray-Quiberon de l'entreprise ^{le} Bayon
Pontivy-Lorient via Le Faouet de l'entreprise
Roussel et Quéré.

section Baud-Pontivy du service Pontivy-Lorient
section Baud-Pontivy des Autocars de Basse-Bretagne
section La Trinité-Stel du service La Trinité-Lorient
des autobus Etalleis.

ART. 3. - Le plan maximum visé au paragraphe a) de l'article 2 ci-dessus est le plan approuvé par arrêté du 18 mars 1940. Il est précisé que la situation des entrepreneurs qui, par suite de mobilisation, de réquisition de matériel ou de repliement ont vu leurs services suspendus dans le plan approuvé par arrêté du 18 mars 1940 est réservée. Elle fera l'objet d'un décision ultérieure sur proposition du Comité restreint lorsque ces entrepreneurs seront en état de reprendre leur activité.

Fait à Paris, le 24 juillet 1941.

LE SECRÉTAIRE D'ETAT AUX COMMUNICATIONS

Signé: BERTHELOT.

JM.

MINISTÈRE

DES

TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

Vu - reçus
Vu - signé
21/3

Le Ministre des Travaux Publics et des Transports;

Vu le décret-loi du 12 novembre 1938 et notamment
l'annexe A;

Vu le décret du 12 janvier 1939;

Vu le décret-loi du 19 septembre 1939;

Vu l'arrêté du 26 septembre 1939;

Vu le plan d'organisation des transports de voyageurs pour la période des hostilités transmis par le Préfet du Morbihan le 30 octobre 1939;

Vu l'avis du Directeur Général des transports en date du 15 MAR 1940

ARRÊTÉ :

Article premier

Est approuvé le plan susvisé d'organisation des transports publics de voyageurs du département du Morbihan pendant la période des hostilités.

Article 2.

Cette approbation est donnée sous les réserves suivantes :

- 1^e) Les lignes de chemin de fer suivantes seront fermées totalement au service des voyageurs :

QUESTIMBERT - PLOERMEL
PLOERMEL - LA BROHINIÈRE
PLOERMEL - MESSAC.

- 2^e) Le service de remplacement de trains sur la ligne QUESTEMBERT - FLOERMEL aura une consistance de 3 Aller et Retour journaliers. Il sera attribué à un entrepreneur à désigner par la S.N.C.F.;
- 3^e) Le service de remplacement de trains sur la ligne FLOERMEL - LA BROHINIÈRE sera assuré par l'entreprise de St-HENIS avec une consistance de 2 Aller et retour journaliers;
- 4^e) Le service de remplacement de trains sur la ligne FLOERMEL - MESSAC sera assuré par la S.G.T.D. avec une consistance de 2 Aller et Retour journaliers;
- 5^e) La consistance des services de remplacement pourra être modifiée suivant les nécessités du trafic par accord entre la S.N.C.F. et les entreprises routières intéressées sous l'égide de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées;
- 6^e) Les horaires du service routier FLOERMEL - VANNES de l'entreprise LEVEQUE seront coordonnés avec ceux du chemin de fer;
- 7^e) La consistance du service routier VANNES - RENNES (Entreprise TOMINE) sera maintenue à 2 Aller et Retour journaliers;
- 8^e) L'itinéraire du service routier VANNES - PONTIVY - LOUDEAC (Entreprise LEBRUN) sera celui du temps de paix -

La consistance de ce service restera fixée à 2 Aller et Retour journaliers dont un sera prolongé jusqu'à ST-BRIEUC avec horaires coordonnés avec ceux du chemin de fer;

- 9^e) Les services routiers AURAY - QUIBERON des Entreprises DROUIN et LE BAYON seront maintenus à raison de :

AURAY - QUIBERON ..	{	3 Aller et Retour journaliers (entreprise LE BAYON)
	{	1 Aller et Retour journalier (entreprise DROUIN)

AURAY - PLOUHARTEL : 2 Aller et Retour journaliers
(entreprise DROUIN)

- 10^e) Le service routier VANNES - NANTES via LA ROCHE-BERNARD (Entreprise DROUIN) sera maintenu avec une consistance de 3 Aller et Retour journaliers.

- 11^e) Le service routier LE FAOUET - LORIENT (Entreprise QUERREC et ROUSSEL) sera maintenu avec sa consistance et son itinéraire du temps de paix;

- 12^e) La consistance du service routier PONTIVY - LORIENT (Autocars de la BASSE-BRETAGNE) sera fixée à 3 Aller et Retour journaliers;

- 13^e) Les services LORIENT - HENNEBONT des Tramways de LORIENT et des Autocars de la BASSE-BRETAGNE seront maintenus avec leur consistance du temps de paix. Les itinéraires et points d'arrêt seront conformes aux stipulations de la convention du 20 avril 1938;

- 142) Les services périodiques de foires et marchés pourront être rétablis quand les possibilités en matériel et en personnel le permettront.

Article 3.

Un exemplaire dudit plan, avec les pièces jointes restera annexé au présent arrêté.

Fait à PARIS, le

18 MARS 1940

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS,

Signé : A. de MONZIE

Le Comité d'Organisation demande l'inscription au plan minimum des services routiers suivants qui circulent actuellement :

a) AURAY - QUIBERON , de M. LE BAILLON

b) PONTIVY - LORIENT, via LE FAUET, de MM. ROUSSEL et QUEREC

c) Section BAUD - PONTIVY, du service PONTIVY - LORIENT,
des Autocars de Basses- Bretagne

En outre, le plan minimum prévoit 2 AR ETEL - LORIENT, de la Société des Autocars Etellois, alors que cette Société fait actuellement 1 AR La TRINITE LORIENT , 1 AR CARNAC - LORIENT et 1 AR ETEL - LORIENT.

M. BOREL n'a pas d'objection à ce que ces services soient portés sur la liste des priorités après les services de remplacement et les Services du Ministère vont demander l'accord de l'Ingénieur en Chef sur ce point.

Département du MORBIHAN

Le nouveau plan de transports de ce département a été examiné en Sous-Commission au Ministère, le 13 mars 1941.

Plan maximum -

Le plan maximum sera celui établi pour la durée des hostilités.

M. BOREL demande la suppression de la section LOUDEAC - St BRIEUC du Service VANNES - St BRIEUC de M. LEBRUN.

Le Comité d'Organisation s'oppose à cette suppression et M. BOREL n'insiste pas.

M. BOREL demande également la suppression du service VANNES - NANTES de l'Entreprise DROUIN.

Le Comité d'Organisation n'est pas d'accord.

Il appartient au Ministère de trancher la question.

Plan minimum -

Il sera prévu, dans l'arrêté approuvant le nouveau plan de transport, que les services à rétablir en première urgence, après réalisation du plan minimum, sont ceux assurant le remplacement de trains des lignes suivantes encore desservies par des trains M.V., avec un consistance telle que les trains M.V. puisse être supprimés :

LA BROHINIÈRE - PLOERMEL
PLOERMEL - QUESTEMBERT
MESSAC - PLOERMEL

Sur la ligne de MESSAC à PLOERMEL le service de remplacement va être repris incessamment par la S.G.T.D. au moyen d'autobus à gazogène.

Pour les lignes de LA BROHINIÈRE - PLOERMEL, PLOERMEL - QUESTEMBERT, et LA BROHINIÈRE - LOUDEAC, la Région s'est mise d'accord avec l'Entreprise de St HENIS pour le remplacement des trains de ces lignes à titre libre au moyen d'aménagements des services routiers existant au plan de guerre. Mais aucun des départements ne veut fournir de carburant (gas oil)

Il y a lieu d'ajouter au plan minimum le service de VANNES - RENNES (l aller et retour) de M. TOMINE, pour mettre ce plan en concordance avec celui d'Ille-et-Vilaine.

COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL
des
TRANSPORTS du MORBIAN

PLAN MINIMUM

(Exécution de la circulaire ministérielle du 14 Janvier 1941)

LISTE DES SERVICES REGULIERS JOURNALIERS MAINTENUS

Désignation de l'entreprise	Nature du service	Nombre d'AR par jour	Longueur de la ligne	Itinéraire
Autocars Etellecis <u>ETEL</u>	libre	2 AR	38 Km.	'Etel-Belz-Plouhihec- 'Riantec-Locmiquélic-Pont- 'du-Henhemme-Lorient
CADIO, à Guilliers	L.	1 AR X	7 Km.	'Guilliers-Gare Loyat.
LE BAYON, Lecmariaquer	Contrat	2 AR X	15 Km.	'Auray-gare Auray-Ville 'Crach-Lecmariaquer
Le CORRE, à Pluméliau	L.	1 AR X	7	'Pluméliau gare St-Nicolas.
COMPAGNIE C.M.	contract	2 AR X	51	'Vannes-Plescop-Grand Champ 'Gamors-Baud-La Chapelle- 'Neuve Plumelin Lezminé
	C.	2 AR X	53	'Auray-gare,Auray-Ville 'Crach-La Trinité-s-Mer- 'Carnac(ville et plage) 'Plouharnel-Erdevon-Etel 'Belz-Pent Lorcis-Plouhihec 'Riantec-Port-Louis
	C.	2 AR X	60	'Vannes-Meucon-Locqueltas- 'Colpo-Lezminé-Moréac- 'Moulin-Gilet-Naizin-Mousset 'Moustoir-St-Thuriau-Fentiy
	C.	2 AR X	85	'Lezminé-Bignan-St-Alleues- 'tre-Radenac-Réguiny- 'Pleugriffet-Josselin- 'Guillac-Plœrmel-Taupent- 'Hélléan-St-Malo des 3 'Fontaines-Méhon-La Trinité 'Porhoët.
	C.	2 AR X	44	'Vannes-Theix-Surzur-Ambon 'Muzillac-La Roche-Bernard (St-Nazaire)
<u>Libre</u>	C.	2 AR X	44	Pontivy, Cléguirec, Seglien, Guerné, St/Sauve- Inguiniel, Houay, Caudan, Lorient
Cie. Générale d'Entre- prises Automobiles.	C.	2 AR X	85	'Redon-Bains-Couton-WESTWORLD 'La Gacilly-Carentoir- 'St-Nicolas-du-Tertre- 'Ruffiac-Malestroit-St-Con- 'gard-St-Martin-Les Fougeré 'Peillac-St-Vincent-Redon
	C.	2 AR X	50	'Vannes-Elven-Trédion- 'Plumelec-Guéhenno-Josselin
C.G.E.A.	C.	2 AR X	18	'Pontivy-Neuillac-St-Aignan 'Mûr de Bretagne
	C.	2 AR X	45	'Pontivy-Noyal-Py.-Rohan- 'Bréhan-Loudéac-Les Forges- 'Lanouée-Josselin
	C.	2 AR X	56	'Pontivy-Le Scorn-Guern- 'Melrand-Bubry-Plouay- 'Arzanno-Quiperlé
	C.	2 AR X	42	'Redon-Almairy-Béganne- 'Péaule-Le Guerno-Muzillac

Désignation de l'entreprise	Nature du service	Nombre d'AR par jour	Longueur de la ligne	Itinéraires
DANNION à Ménéac	L.	1 AR	8 Km.	Ménéac-gare Merdrignac
EVEND, à le BONO	L.	2 AR	X 14	'Le Bono-Baden-Le Bono-Auray-Ville, Auray-gare.
Le MER georges, à Ste-Anne-d'Auray	L.	1 AR	4	'Ste-Anne à Ste-Anne gare
GUEGAN Marius à Sauzon-Belle-Ile-en-M'	L.	1 AR	X 7	<i>Le Palais</i> 'Le Palais-Sauzon
ERIAU, à St-Dolay	L.	1 AR	X 7	St-Dolay gare Sévérac
GUIHO P. à Questembert	L.	4 AR	X 3	Questembert à gare Questembert
GILLET-BAUGE, à Vannes	L.	2 AR	X 120 KM	Vannes-Arradon-Larmor-Baden-Baden- Baden
Le FUR, à Baud	L.	2 AR	X 3	Baud-Ville - Baud gare
LOTODE, à Vannes	L.	2 AR	X 14	Vannes-Le Monsteir-Pert-Blanle
NICOLAS, à Bubry	L.	1 AR	X 10	Bubry-Melrand-gare St-Rivalain
PRAT, au Faouët	C	1 AR	X 22	Le Faouët- Lanvénégen-Querrien- Quimperlé
	"	1 AR	X 58	Quimperlé, Le Faouët-Priziac-Le Croisty-Ploërdal-St-Tugdual-Plouray-Langonnet
RAULET, à Elven	L	2 AR	X 5	Elven Ville- Elven gare
LEVEQUE, à Plœrmel	L	1 AR	X 56	Plœrmel, Malestroit-Sérent, Elven, Vannes.
LEBRUN, à St-Jean-Brévelay	L.	2 AR	X 60	Vannes-Meucon-St-Jean-Br. Bignan-Locminé-Remungol-Pluméliau-Pontivy
GUILLOTIN, à la Roche Bernard	C	2 AR	X 35	Pénestin-La Roche Bernard Pont-Château
HUCHET, à le Palais	C	1 AR	X 15	Le Palais-Banger
		1 AR	X 2	Le Palais-Locmaria
Tramways de Lorient	C	3 AR semaine 6 AR samedi 8 AR semaine 12 AR samedi	X 15 X 6 X 15	Lorient, Guidel-Kerbiget Lorient-Ploëmeur Lorient- Hennebont
		12 AR jeudi	X 15	

Désignation de l'entreprise	nature du service	Nombre d'AR par jour	longueur ligne	Itinéraires
Autocars de Basse-Bretagne	L.	2 AR X	32	Lorient-Hennebont- Languidic-Baud
		6 AR semaine 10 AR jeudi	X 15	Lorient-Hennebont-XXXXXX Lochrist
Taxis et autobus Lorientais	L	6 AR semaine 8 AR samedi	6	Lorient- Larmor-plage
		6 AR semaine 8 AR samedi	12	Lorient-Kerroch

Liste de priorité
pour le rétablissement des services réguliers journaliers

- 1 - Cie. Chemins de fer d'Intérêt Local du Morbihan
- 2 - Autocars de Basse Bretagne
- 3 - LE BAYON Français
- 4 - DROUIN Frères
- 5 - TOMINE
- 6 - QUERREC et ROUSSEL
- 7 - Le BRUN
- 8 - Autocars ETELLOIS
- 9 - CARS REUNIS
- 10 - C.G. E.A.

D E P A R T E M E N T du M O R B I H A N

Lignes fermées au trafic Voyageurs

Lignes	Desserte actuelle	Observations
a : lignes fermées régulièrement en application de la coordination		
La Brohinière - Ploërmel	1 AR (MV) 6 fois par semaine	Ligne commune avec le dép ^t d'Ille-et-Vilaine
Ploërmel - Questembert	1 AR (MV) 6 fois par semaine	
Messac - Ploërmel	1 AR (MV) semaine	Ligne commune avec le dép ^t d'Ille-et-Vilaine
b : lignes fermées d'office pendant les hostilités		
	Néant	

R/B/

A - SITUATION COMPRENANT:

1^e - Lignes de chemins de fer dont la fermeture au service des voyageurs est proposée:

Lignes de la S.N.C.F.

Fermeture partielle au Service des Voyageurs:

- ✗ - Questembert -Ploërmel
- ✗ - Ploërmel- La Brohinière
- ✗ - Ploërmel-Messac.

Les fermetures précédentes seront réalisées après organisation par la S.N.C.F., des services automobiles routiers de remplacement.

Voies ferrées d'intérêt local du Morbihan

(réseau concédé à la Compagnie des Chemins de fer départementaux du Morbihan)

Fermeture totale des lignes de:

- ✗ - Ploërmel-La Trinité Porhoët
 - ✗ - Moulin-Gilet-Ploërmel
 - ✗ - Locminé-Pontivy
 - ✗ -Pontivy-Guémené-s-Scorff
 - ✗ -Hennebont-Port-Louis
 - ✗ -La Trinité s/Mer - Etel.
-

- 2^e - Services routiers

a) Services en remplacement de trains

Ligne de Chemins de fer d'Intérêt Général

Services Automobiles routiers à organiser par la S.N.C.F.

Voies ferrées d'intérêt local

N° d'or- dre. l'entreprise	Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages AR	Observations
1	Compagnie des chemins de Fer départementaux du Morbihan	Ploërmel-La Trinité-Porhoët... Locminé-Ploërmel... Locminé-Pontivy... (Pontivy-Cuéméné s/Scorff... (Scorff-Plouay-Lorient La Trinité s/Mer-Etel	2 - 2 - 2 - 2 - 3 -	partie de la ligne Vannes-Auray-La Trinité s/Mer-Etel Port-Louis
b)	AUTRES SERVICES:			
		Services journaliers		
1	Autocars Etellois à Etel	La Trinité s/Mer-Carnac Etel-Belz-Riantec Lorient.....	3	parallèle au service V.F.I.L. entre La Trinité s/Mer-Riantec
2	Cars Réunis, à Lorient	Lorient-Larmor-Plage....	4	Service exploité en accord avec la Société des Autobus et Taxis Lorientais
		du 1 ^{er} /10 au 1 ^{er} /4 du 1 ^{er} /4 au 15/6		
		10 20		
		du 15/6 au 1 ^{er} /10		
- d ^e -		Lorient-Le Kernével-Toulhars		
3	CADIO à Guilliers	Guilliers à gare Loyat Loyat	1	
4	Le BAYON à Locmariaquer	Auray-La Trinité s/Mer Carnac-Plouharnel(bourg) Auray-gare à Locmariaquer.....	3 2	parallèle au Service V.F.I.L.Auray-La Trinité-s-Mer-Plouharnel-Port-Louis: 1 ^{er} -entre Auray et Plouharnel 2 ^{me} -entre Auray et R.N. 781.

n° d'ordre:	NOM de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de: : Voyages : Observations	
			AR.	
5	Le CORRE, à Pluméliau	Gare St-Nicolas à Pluméliau.....	- 1	
6	Cie. des Chemins de Vannes-Baud par Plescop: Fer départementaux du Morbihan.	X Grandchamp-Camord Vannes-Mériadec-St-Anne d'Auray-Auray gare Crach-La Trinité-s/Mer Carnac-Picuarnel-Etel Port-Louis	- 2 2 au (minimum)	
7	Compagnie Générale d'entreprise Automobiles.	Redon-Bains-Cournon La Gacilly-Carentoir St-Nicolas-du-Tertre Ruffiac-Malestroit St-Congard-St-Martin-s Oust-Les Lougarfts Peillac-St-Vincent Redon.....	- 2	
	- d° -	Vannes-Elven-Trédion Plumelic-Cruguel-Guégon Josselin.....	- 2	
	- d° -	Pontivy-Neuville-St Signan-Hur de Bretagne	- 2	
	- d° -	Pontivy-Noysi-Pontivy Rohan-Bréhan-Loudéac Les Forges-Manouée Josselin.....	- 2	
	- d° -	Pontivy-Le Bourg-Guern Helrand-Bubry-Plouay Arzenc-Quimperlé.....	- 2	
	- d° -	Redon-Alleire-légenne Féoule-Le Guerne Muzillac.....	- 2	
	- d° -	Auray-Pluneret-St-Anne d'Auray-Grandchamp Locmariaquer-Pont-du-Loc Colpo-Moustoirac-Locm Bé.....	- 2	
8	DANION à Ménéac	X Gare Mordrignac à Ménéac.....	- 2	
9	EVENO, au Bono en Plougoumelen	Le Bono-Baden-Le Bono Auray-gare.....	- 2	
10	Le MER Georges à St Anne d'Arway	Ste-Anne Ville à Ste- Anne gare.....	- 1	

N° d'ordre	Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de: voyages AR.	Observations
11	GUEGAN Marius à Sauzon(Belle-Ile-en-Mer).	Le Palais-Sauzon.... ✓	— 1	
12	ERIAU à St-Dolay	St-Dolay-Gare de ✓ Sévérac.....	— 2	
13	GUIHO, à Questembert	Questembert-ville à ✓ gare.....	— 6	
14	BAUGE Guy à Vannes.	Vannes-Arradon-Larmor- ✓ Baden-Baden.....	— 3	
15	Le FUR, à Baud	Baud-Ville à Baud-gare ✓	— 4	
16	LOTODE, à Vannes	Vannes-Le Moustoir- ✓ Port-Blanc.....	— 3	
17	NICOLAS? à Bubry	Bubry-Melrand-Gare- ✓ St-Rivalain.....	— 1	
18	PRAT, à Le Faouët	Le Faouët-Lanvénégen- ✓ Querrien-Quimperlé....	— 2	
		Quimperlé-Le Faouët- ✓ Priziac-Le Croisty- ✓ St-Tugdual-Plouray- ✓ Langonnet.....	— 1	
19	PRIOUX, à Guilliers	Guilliers à gare de ✓ Loyat.....	— 2	
20	QUERREC et ROUSSEL au Croisty	Pontivy-Cléguerc- ✓ Guéméné-s-Scorff- Le Croisty-Le Faouët	— 2	parallèle au service G.M. entre Pontivy et Guéméné-sur Scorff.
21	RAULET Mathurin, à Elven.	Elven-Ville à Elven- ✓ gare.....	— 3	
22	LEVEQUE, à Josselin	Ploërmel-Malestroit- ✓ Sérrent-Elven-Vannes..	— 1	
23	de St-HENIS à Rennes	Rennes-St-Brieuc <i>par</i> Ménéac-Loudéac		sans observation quant au Morbihan. Ces lignes intéressent part culièrement les département d'Ille-et-Vilaine et Côtes- du Nord. Décision à prendre par les collectivités.

N°	Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de: voyageurs: AR	Observations
24	TOMINE, à Rennes	Vannes-St-Jean- Brévelay-Josselin- Ploërmel-Guer- (Rennes)	1	Ligne intéressant parti- culièrement le départem- ent d'Ille-et-Vilaine et le remplacement partiel du chemin de fer Ploërmel- Messac. Maintien à 1 AR avec origine à Vannes.
25	Le BRUN, à St-Jean- Brévelay	Vannes-Meucon- St-Jean-Brévelay- Locminé-Rumengol- Pluméliau-Pontivy- (Loudéac-St-Brieuc)	2	Interdiction de passage par Rohan, entre Pontivy et Loudéac.
26	GUILLOTIN? à LA Roche-Bernard	Pénestin-La Roche- Bernard-Pont-Château	2	Reprise en Loire-Infér.
27	HUCHET, à Le Palais	Le Palais-Bangor Le Palais-Locmaria Le Palais-Sauzon	1 1 1) Ile
28	TRAMWAYS de Lorient	Lorient-Guidel- Kerbigot	(5 Semaine (10 samedi 6 diman.:	
	- d2 -	Lorient-Ploërmel	18 semaine 25 samedi 23 diman.:	
	- d2 -	Lorient-Hennebont (église)	18 semaine 20 jeudi 20 diman.:	
29	Autocars de Basse- Bretagne, à Lorient	Lorient-Pontivy, par: Hennebont et Baud...	2	(Correspondance du chemin de fer
		Lorient-Hennebont Lochrist-Inzinzac	10	
30	Taxis et autobus Lorbentais, à Lorient.	Lorient-Karmor-Pla- ges-Lorient-Plage... wwwww.....	10 5	(sans trafic entre Lo- rient et Lorient-Plage inclus) et vice-versa.
		Lorient-Lorient plage-Kerpape-Lome- ner-Kerroch.....	5	
		Lorient-Ploërmel- Kerroch.....	5	sans trafic entre Lorient et Ploërmel (inclus) et vice-versa.

B 6 Modifications apportées par le plan proposé
su plan précédemment en vigueur.

Fermeture de lignes de chemins de fer.

Fermeture totale de : Questembert - Ploërmel
Ploërmel - Messac.

remplacée par :

Fermeture partielle.

Fermeture totale de lignes du réseau V.P.I.L. du Morbihan

SERVICES ROUTIERS

a) En remplacement de trains.

Chemins de fer d'Intérêt Général

Services à organiser par la S.N.C.F.

Voie ferrées d'Intérêt Local

Services organisés.

AUTRES SERVICES

b) Services journaliers.

Nom de l'Entreprise	Itinéraires	Observations
Le BAYON à Locmariequer	Section: Plouharnel-Quiberon, de la ligne Auray-La Trinité-s/Mer-Cernac-Plouharnel-Quiberon	Suppression
Cie. Générale d'Entreprise Automobiles, Pontivy	Auray-Locmariequer: Nombre AR ramené de 4 à 2.	Réduction
DROUIN, Nantes	Vannes, La Roche-Bernard(Nantes): Vannes, Ste-Anne d'Auray-Auray. Quiberon.	Suppression

Nom de l'entreprise	Itinéraires	Observations
HYVAIR, à Quéméné-s/Scorff	Guémené sur Scorff-Plouay- Lorient -----	<u>Suppression</u> par accord avec la Cie G.M
QUERNEC et ROUSSEL au Croisty	Section: Le Fouët-Lorient de la ligne Pontivy-Le Croisty ----- <i>fouët</i>	<u>Suppression</u>
TOMINE, à Rennes	Vannes (Rennes): nombre AR remené de 2 à 1. -----	<u>Réduction</u>
LE BRUN, à St-Jean- Brévalay	Percours de la ligne(St-Brieuc- Loudéac)-Pontivy-Vannes, qui ne passera pas par Roven et à partir de Locminé suivra l'iti- éraire Locminé-Bignan-St-Jean- Brévalay-Vannes.	<u>Modification</u>
Autocars de Basse- Bretagne, à Lorient	Nombre AR de la ligne Pontivy- Lorient remené de 4 à 2. -----	<u>Modification</u>
- ds -	Nombre AR de la ligne Lorient- Hennebont-Lochrist-Inzinzac, remené de 18 à 10	<u>Modification</u>

SERVICES PERIODIQUES

Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages	Observations
		AR	
BOURIC à Caudan	Ceudan-Lorient -----	1 mercredi. 2 samedi	<u>Suppression</u>
BAUGE Guy à Vannes	Pointe d'Arradon à Vannes -----	3 par jour	<u>Suppression</u>
FALQUERRE à Kervignec	Kervignac-Hennebont Kervignac-Port-Louis -----	2 jeudi 1 samedi	<u>Suppression</u>
LE FUR, à Baud	Baud - Locminé -----	1 jeudi	<u>Suppression</u>

Nom de l'Entreprise	Itinéraires	Nombre de voyage AR	Observations
NEZET, à Lorient	Lorient - Quimperlé	1 Vendred	<u>Suppression</u>
AUFFRET; à Lengonnet	Langonnet-Gourin Langonnet-Lorient Langonnet Le Faouët		{ <u>Suppression</u> a cessé tout service
LORHO Jean, à Plumélisau	Plumélisau Pontivy Plumélisau Locminé	1 lundi 1 jeudi	{ <u>suppression</u>
BOEZET, à Lengonnet	Langonnet-Gourin Langonnet-Le Faouët	1 lundi 1 foires	<u>Suppression</u>
Le BOHEC, à Naizin	Naizin-Pontivy Naizin-Locminé	1 lundi 1 jeudi	<u>Suppression</u>
Mme. Le Boulch, à Bubry	Bubry-Plouay.	2 lundi	<u>Suppression</u>
Le BRECH Joseph, à Surzur	Surzur-Vannes Surzur-Muzillac	1 Samedi 1 vendred	<u>Suppression</u>
Le BRECH à Theix.	Theix-Vannes	1 Samedi	<u>Suppression</u>
Le BRETON, à Moustoir-Rungol	Moustoir-Remungol-Pontivy Moustoir-Remungol-Locminé	1 Lundi 1 jeudi	<u>Suppression</u>
Le BRUCHEC, à St-Berthélémy	St-Rivalain-Pontivy	1 lundi	<u>Suppression</u>
BURBAN, à Muzillac	Muzillac-La Roche-Bernard	1 jeudi	<u>Suppression</u>
BUSSON, à Locminé	Locminé-Auray Locminé-Vannes	1, 1 ^e & 3 ^e lundi 1 samedi	<u>Suppression</u>
Le CREFF, à Pont-Scorff	Pont-Scorff - Lorient	1 mercr. & Samedi	<u>Suppression</u>

Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages AR	Observations
DINAM, à Lorient	Lorient-Plouay Lorient-Quimperlé -----	1 lundi 1 vendr.	{ Suppression
ELARY, à Noyal-Pontivy	Noyal-Pontivy - Pontivy -----	1 lundi	Suppression
FARAMIN, à Meslan	Meslan-Guéméné-s-Scorff Meslan-Le Faouët -----	1 foires 1 foire	{ suppression
FAUDE Raymond, à Lanester	Quéven-Lorient -----	1 mercredi	Suppression
Le GALL Joseph, à Surzur	Surzur-Vannes Surzur-Muzillac -----	1 Samedi 1/Vendredi (1 ^e du mois)	{ Suppression
GAPIHAN, à Sarzeau	Port-Navalo-Vannes -----	1 lundi, mercredi & jeudi	Suppression
GERAUD, à Pénule	Pénule-Marzan Pénule-Muzillac -----	3 samedi 1 AR foire -d ^e -	{ Suppression
GUESDON, à Trinité en Langonnet.	Langonnet-Gourin -----	1 lundi & mardi	{ Suppression
GUILLOUET, à Vannes	Vannes-Séné-Monsarrac Vannes-Conleau Vannes-St-Nolff-St-Avé -----	{ 2 AR mer. & samedi 1 AR vend Serv.occasionnel. 1 samedi	{ Suppression à vendre
GUIMARD, à Noyal-Pontivy	Noyal-Pontivy - Pontivy -----	1 lundi	suppression
JAFFRE, à Langonnet	Langonnet- Gourin Langonnet-Lorient -----	1 lundi 1 Samedi	{ Suppression
FREDO, à Guéméné-s-Scorff	Guéméné-s/Scorff-Lorient -----	1 lundi mercredi samedi	{ Suppression a cessé tout service.

Nombre de voyages : AR	Observations		
Itinéraires			
Nom de l'entreprise			
JALLU Joseph, à Pont du Loc.	Pont du Loc à Vannes	1 samedi	<u>Suppression</u>
JEFFRAY, à Noyal-Pontivy	Noyal-Pontivy-Pontivy	1 lundi	<u>Suppression</u>
LAVENANT Joseph, à Lorient	Lorient-Guidel	1 samedi	<u>Suppression</u>
Le FUR J., à Baud	Baud-Locminé	1 jeudi	<u>Suppression</u>
LORCY, à Régulny	Régulny-Locminé Régulny-Josselin	1 jeudi 1, 2 ^e et dernier du mois	{ <u>Suppression</u>
Le MANCQ, à Vannes	Vannes-Meucon-Moustoir	1 samedi	<u>Suppression</u>
MADEC, à Plescop	Plescop-Vannes Plescop-Auray	1 samedi 1 lundi	{ <u>Suppression</u>
Le MOING, à Moustoir-Neuillac	Moustoir-Neuillac-Pontivy Foires de Mur	1 lundi 1 foires	{ <u>Suppression</u>
MORAND, à La Gacilly	La Gacilly-Nantes La Gacilly-Rennes	1 mardi & samedi 1 jeudi	{ <u>Suppression</u>
Le MOUEL, à Cuémené-s/Scorff	Cuémené-s-Scorff-Pontivy	1 lundi & vendredi	{ <u>Suppression</u>
Le MOUEL Louis, Lorient	Lorient-Plouey Lorient-La Fouët Lorient-Quimperlé	1 lundi 1 mercr. 1 vendr.	{ <u>Suppression</u>
Le MOUELLIC, à Plouey	Plouey-Pont-Scorff Plouey-Lorient Plouey-La Fouët	1 le 2 ^e mardi 1 samedi 1 foires	{ {

Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages AR	Observations
NUGUES, La Marronière, près Rohan	Rohan-- Pontivy		<u>Suppression</u>

Le NOUVEAU St-Tugdual	St-Tugdual-Lorient	1 samedi	<u>Suppression</u>

Le PAIN, à Neizin	Neizin-Pontivy	2 lundi	{
	Neizin-Locminé	1 jeudi	<u>Suppression</u>

PALABE, à Pont-Scorff	Pont-Scorff-Lorient	1 mercr. & samedi	{ <u>Suppression</u>

LE PARC, à Plouay	Plousay-Lorient	1 lundi &	{
	Plousay-Quimperlé	2 ^e mercr. 1 vendr.	<u>Suppression</u>

PAYEN, à Carentoir	Carentoir-Redon	1 lundi	<u>Suppression</u>

PEDRONO Joachim, à Brendivy	Brendivy-Auray	1 lundi	{
	Brendivy-Locminé	1 jeudi	<u>Suppression</u>
	Brendivy-Vannes	1 samedi	

PIQUET, à Malestroit	Malestroit-Nantes	1 lundi	{ <u>Suppression</u>
		mercredi	
		jeudi et	
		samedi.	

PAUTREL, à Allaire	Allaire-Redon	1 lundi	<u>Suppression</u>

RAULET, à Elven	Elven-Vannes	1 mercredi	{ <u>Suppression</u>
		jeudi, sam.	

RIVALAIN, à Landévant	Landévant-Auray	1 lundi	{ <u>Suppression</u>
	Landévant-Hennebont	1 jeudi	

ROBINO, à Bignan	Bignan- Locminé	1 jeudi	{ <u>Suppression</u>
	Bignan- Vannes	1 samedi	

Nom de l'entreprise	Itinéraire	Nombre de voyages	Observations
		AR	
GUEGAN, à Riantec	Riantec-Hennebont <i>Port Fau</i>	1 jeudi 1 samedi	(Suppression)
PERRON Joseph, à Languidic	Languidic-Hennebont <i>de matin, — de —</i>	1 jeudi — de —	Suppression n'a plus de car
DANIGO, à St-Barthélémy	St-Barthélémy-Pontivy St-Barthélémy-Baud St-Barthélémy-Locminé	1 lundi 1 samedi 1 jeudi	(Suppression) a cessé tout service
BERTHO Julien à Grandchamp	Grandchamp-Hennes	1 samedi	Suppression
BIAVANT Frères à Kernascléden	St-Caradec-Plouay St-Caradec-Guéméné-s-Scorff	1 lundi 1 mercredi 1 jeudi	(Suppression) n'a plus de car
PALARIC à Plouray	Plouray-Gourin Plouray-Trégornen-Ros-trenen Plouray-Guéméné-s-Scorff	1 lundi 1 mardi 1 Jours de foire	(Suppression) n'a plus de car
SUINIO, à Kernascléden	Kernascléden-Plouay Kernascléden-Guéméné-s-Scorff	1 lundi 1 jeudi	(Suppression) n'a plus de car
CHALME René à Redené	Redené-Lorient Redené-Lorient-Kerbigot	1 samedi 1 mercredi et samedi	(Suppression) car détruit

Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages	OBSERVATION
		AR	
LEROUX J.Talhouët,Bubry	Talhouët-Pontivy	1 lundi & foires	{ Suppression
ROYAN, à Meslan	Meslan-Plouay Meslan-Guéméné-s-Scorff Meslan-Le Faouët	1 lundi 1 jeudi 1 jours de foire	{ Suppression à cessé le se
ROUSSEL, à Pénestin	Pénestin-La Roche Bernard	3 jeudi	Suppression
LE ROY Joseph à Séglien	Séglien-Pontivy Séglien-Guéméné-s/Scorff	1 lundi 1 jeudi	{ Suppression
SAMSON, à Plumelec	Plumelec-Vannes	1 Samedi	Suppression
LE SAUX à Baud	Baud-Aurey Baud-Locminé	1 jeudi 1 jeudi	{ Suppression (a cessé le se
Chemins de fer du Finistère	Quimperlé-Lorient	3 pau jour	Suppression
TANGUY, à le Faouët	Le Faouët-Lorient Le Faouët-Gourin Le Faouët-Quimperlé	1 jeudi 1 foires 1 vendr.	{ Suppression
TOUMELIN, à Camors	Camors-Locminé	1 jeudi	Suppression
MESCAM et ARHURO, Sarzeau	Sarzeau-St-Gildas-deRhuys et Vannes	1 lundi mercredi jeudi	{ Suppression
— de —	Sarzeau-Brillac-Vannes	1 mercredi et jeudi 3 samedi	{ Suppression
LEVAILLANT à Pontivy	Pontivy-Neuillac	2 lundi	Suppression
VOISIN Dominique à Régulny	Régulny-Locminé Régulny-Josselin	1 jeudi 1 dernier samedi du mois	{ Suppression
DROUIN, Nantes	Vannes-Lorient		Suppression

SERVICES PERIODIQUES

N° d'ordre	Nom de l'En- treprise	Itinéraires	Nbre de voyages .	Observations
	LE COROLLER à Guiscriff	Guiscriff-Le Faouet	1	Foire mensuelle
	GAREL Pénéty en Pers- quem .	Pénéty-Guénéné-S/Scorff	1	2 fois par mois par Inguiniel
	LE COZ à Guiscriff	Guiscriff - Gourin	1	Foire mensuelle
		Guiscriff - Le Faouet	1	-- d° --
		Guiscriff - Quimperlé	1	2 fois par an (Foire des Vieil- les et Vendredi avant Noël).
	DESSERT à Locmiquélic	Locmiquélic-Hennebont	1	Jeudi
		d° -Port-Louis	1	Samedi
	DAVID à St-Cry en Ni- villac	Ste-Anne en St-Dolay	1	Jeudi
		La Roche Bernard		
	EVENO en Plougoumelen	Le Bono - Vannes	1	Samedi par Ploeren
		Le Bono - Plougoumelen		Office du Dimanche
	ERIAU à St-Dolay	St-Dolay - Pont-Château	1	Lundi
		St-Dolay - La Roche Bernard	1	Jeudi
	FRANCHETEAU Larmor-Baden	Larmor-Baden-Vannes	1	Mercredi et Samedi
		d° -Auray	1	Lundi
	LE FUR à Priziac	Priziac - Le Faouet	1	Mercredi et Foires
	LE GALL à Gourin	Gourin - Penenvern	1	Lundi
	LE GAVRE à Mauron	Mauron - Rennes	1	par semaine
	GILLES à Ménéac	Ménéac - Ploërmel	1	Lundi
	LE GLUHER à St-Philibert	St-Philibert-Auray	1	Lundi et Vendredi
	HASCOËT à Gourin	Foires <i>dt</i> Chateauneuf- du-Faou et Carhaix.		intéresse le Finistère
	GUILLEMOT à Kernascléden en St-Caradeuc Trégomel	St-Caradec - Plouay	1	Lundi
		d° -Guénéné-S/Scorff	1	Jeudi
		d° Le Faouet	1	une fois par mois.

N° d'ordre:	Nom de l'En- treprise .	Itinéraires	Nbre de voyages:	Observations
	GUILLOTIN, La - Roche-Bernard	La Roche-Bernard Trivineuc en Nivillac La Roche-Bernard à: - Muzillac : - Herbignac : - Questembert : - Malansac : - Ambon : - Noyal-Muzillac : - Sarzeau : - Férel : - La Chapelle des Marais :	1	Jeudi Vendredi le 1er et le 3ème mercredi le 1er Lundi du mois le 20 de chaque mois les foires les foires les foires Jeudi les foires
	Mme HANVIC Barthélémy à Guiscriff	Guiscriff-Lorient d° - Quimperlé d° - Gourin d° - Le Faouët	1	Samedi Vendredi p/ Lanvénégen lundi 1 fois par mois et le dimanche
	LE FUR à Baud	Baud-St-Adrien-Pont- Augan	1	Samedi
	LECHARD Locoal-Mendon	Locoal-Mendon-Auray	1	Lundi
	MAHE à Larré	Larré-Questembert	1	Lundi et foires
	LE MEUR à Baden	Baden - Auray Baden - Vannes	1	Lundi et Vendredi Mercredi et Samedi
	LE MOUILLES à GUISCRIFF (remplacé p/ PAHERON)	Guiscriff-Lorient d° - Quimperlé d° - Gourin d° - Le Faouët	1	Jeudi p/Lanvénégen - Querrien-La Croix-Rouge. Vendredi Lundi 1 fois par mois
	LE PARC à Silfiac	Silfiac - Pontivy d° - Rostren d° - Guéméné-S/ Scorff	1	Lundi-Mercredi-Vendredi par Cléguérec et Stival Mardi Jeudi
	Piquet à Priziac	Priziac-Le Faouët	1	Mercredi et Foires
	QUELLARD à Augan	Augan - Ploërmel d° - Malestroit	1	Lundi Mercredi et foires p/Guer.
	QUELLEC à Plouhinec	Plouhinec-Lorient d° - Auray	1	Mercredi et Samedi p/ Merlévénez et Kervignac Lundi p/Erdeven et Belz
	MARQUET à Vannes	Vannes - Séné	1	Mercredi-Samedi et dimanche

N° d'ordre	Nom de l'Entreprise	Itinéraires	Nbre de voyages	OBSERVATIONS
	RAUDE à Branderion	Branderion-Auray d° - Hennebont d° - Riantec d° - Port-Louis	1 1 1 1	Lundi Jeudi Vendredi Samedi
	ROUGE à Quistinic	Quistinic - Lorient d° - Hennebont d° - Bubry	1 1 1	Lundi p/Penquesten et Lochrist Jeudi d° 2 fois par mois par Bourg Locmaria
	LE ROUX à Ploerdut	Ploerdut-Plouay d° - Guéméné	1 1	Lundi et foires Jeudi et Foires
	LE SAUX - BIAVANT à Quistinic	Quistinic-Hennebont d° - Bubry	1 1	Jeudi 2ème et 4ème mercredi
	TRIBALLIER à Arzal	Arzal-La Roche-B ¹ Bernard-Muzillac d°	1 1	Jeudi Vendredi
	AUDREN Jean à Floëmeur	Plœmeur-Quielperlé Loyan-Lorient	1 1	Vendredi Samedi
	BERTHO à Grandchamp	Grandchamp-Vannes	1	Samedi
	AUFFRET à Guidel	Guidel-Quielperlé	1	Vendredi
	BLAYO à Languidic	Languidic-Hennebont d° Lorient	4 1	Jeudi Mercredi et Samedi
	BOCENO à Le Guerno	Le Guerno - La Roche Bernard	1	Le jeudi
	BOEZET J. à Belle-Vue en Langonnet	Langonnet-Rostrenen	1	Mardi
	LE BOULCH à Rédéné	Rédéné - Lorient	2 4	Mercredi Samedi
	Mme LE KULCH à Bubry	Bubry-Guéméné-S/- Scorff Bubry - Lorient		
	BOUTBIEN à Gouarec	Gouarec-Pontivy	1	Lundi et Jeudi
	LE BEUCHEC à St-BARTHELEMY	St-Rivalain-Baud d° - Bubry	1 1	Samedi 2 fois par mois (foires)
	CADO F. à Riantec	Riantec-Hennebont d° - Port-Louis d° - Larmor d° - Kerpape	1 1 1 1	Jeudi Samedi Dimanche été 1 ^{er} et 3 ^{er} dimanches toute l'année
	CALVAR-Guidel	Guidel-Quielperlé	1	Vendredi
	LE CALVEZ au Saint	Le Saint-Gourin d° - Le Faouët d° - Lorient	2 2 1	Lundi A AR. Foires mercredi 4 AR. Foires Jeudi

N° d'or- dre	Nom de l'Entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages : A.R.	OBSERVATIONS
	CAUDAN Yves à Plouray	Plouray-Gourin Plouray-Guénéné-S/ Scorff Plouray-Rostrenen	1 AR. Lundi 1 AR. Jeudi 1 AR. Mardi	
	Cautry Louis à Vannes	St-Nolff-St-Avé- Vannes Vannes-Conleau	2 AR. Samedi 2 AR. Mercredi Vendredi Samedi 1 AR. matin et toutes les 1/2 heures après-midi le dimanche,	
	VICENT à Hennebont	Hennebont-Le Pont- Neuf Hennebont-La Mont- agne	1 AR. Jeudi 2 AR. Jeudi	
	LE CREFF Aimé Pont-Scorff	Pont-Scorff- Quimperlé	3 AR Vendredi	
1	LE DIVENAH Emmanuel à Pluvigner	Pluvigner-Hennebont	1 AR. Jeudi	
	FAUDE Pierre à Lanester	Lanester-Lorient	2 AR. mercredi 4 AR. samedi	
	FAUDE Raymond à Lanester	Quéven-Quimperlé	1 A.R. vendredi et foires	
	DUNAY Paul à Billiers	Billiers-Vannes Billiers-Muzillac	1 A.R. Mercredi et samedi 1 A.R. Vendredi	
	GASTINE Georges à Ste-Anne-d'Auray	Ste-Anne-d'Auray Ste-Anne-Vannes	3 AR. Lundi 2 AR. Samedi	
	GERAUD à Péaule	Péaule-Questembert	1 AR. Foires	
	GUESDON Yves à La Trinité-Bangonnet	Langonnet-Rostrenen	1 A.R. Mardi	
	LAMOUR à Crédin	Crédin - Pontivy	1 AR. Lundi	

N° d'ordre	Nom de l'En- treprise	Itinéraire	Nombre de voyages AR	OBSERVATIONS
	LAMOUR, à Crédin (suite)	Crédin-Locminé Crédin-Josselin Crédin-Rohan Crédin-Pleugriffet	1 AR.Jeudi 1 AR.dernier sem.du mois 1 AR.2 fois per mois 1 AR.dernier sem.du mois	
	Le MER à Ste-Anne.	Ste-Anne-Auray gare Ste-Anne-Brech- Auray Auray-Ste-Anne- Vannes		Lundi 1 AR. Samedi
	GUILLAUME, Jh. à Plouray.	Plouray-Courin Plouray-Kostrenen Plouray-Cuéméné-s- Scorff	1 AR. Lundi 1 AR. Mardi 1 AR Jeudi	
	JOANNIC à Leuzach	Leuzach-Muzillac Leuzach-Questembert	1 AR Vendr. 1 AR Lundi	
	JOUANNO Methurin <i>Rifform</i>	Kerfourn-Pontivy Kerfourn-Locminé Kerfourn-Rohan	1 AR.Lundi 1 AR. Jeudi 1 AR. tous les 15 jours	
	JUHEL, François, à Muzillac.	Muzillac-Billiers Vannes Muzillac-Billiers- La Roche-Bernard Muzillac-Billiers- Muzillac	1 AR.Marcred. et samedi 1 AR. Jeudi 1 AR.Vendr.	
	JUSTUM, Grégoire à Baden	Baden-Vannes Baden-Auray	1 AR.Mercred. et Samedi 1 AR.Lundi	
	Le FUR, Guidisume et SALDOMON, à Guern	Treuzarré-Pontivy Treuzarré-Cuéméné- sur-Scorff.	1 AR Lundi 1 AR jeudi	
	Le FUR, Joseph à Baud	Baud-Pont Augan Baud-Hennebont	1 AR samedi 1 AR jeudi	
	Le LOIR Célestin à Languidic	Languidic-Hennebont Languidic-Baud	1 AR jeudi 1 AR samedi	
	JOANNIC(Succ.de Ménard) à Questembert	Questembert-Theix- Vannes	1 AR. Mercredi et samedi	

N° d'Ordre	Nom de l'Entre- prise.	Itinéraires	Nombre de: voyages	
	: MAHE, Marcel : à Surzur	: Surzur-Tour du Parc : 1 AR : Vannes : : Sezzeau-Tour du Parc: 1 AR : Sarzeau :		: Samedi : 3 ^e .mercred.du mois
	: Le MEILLOUR, Joseph : à Lenvaudan	: Lanvaudan-Lorient : 1 AR : Lanvaudan-Plousy : 1 AR : Lanvaudan-Hennebont : 1 AR :		: Samedi : Lundi : jeudi
	: LOUER, : à Péraule	: Péraule-Questembert : 1 AR : Péraule-La R.Bernard : 1 AR :		: 1 ^e lundi : jeudi
	: Le MOING : à Moustoir-Neuillac	: Foires de Cléguérec et Mûr :	: 1 AR	: foires
	: NEWCHNUX	:		:
	: Le MOROUX, Louis : à Hennebont	: Hennebont-Inzinzac Lochrist :	: 1 AR	: jeudi
	: MAURY, à Péraule	: Péraule-La R.Bernard : 1 AR : Péraule-Questembert : 1 AR		: jeudi et foires : lundi et foires
	: Le MOUEL Louis : à Guémené-s-Scorff	: Quémené-s-Scorff- Bubry :	: 1 AR	: 2 fois par mois
	: Le MOELLIC, à : Plouay	: Plouay-Lenvaudan : 2 AR : Plouay-Hennebont : 1 AR		: lundi : jeudi
	: LOISEL Bily, : à Plaudren	: Plaudren-Vannes : 1 AR		: Mercred. et Samedi
	: Nael, : à St-Martin-s-Oust	: St-Martin-s/Oust : 1 AR : Redon :		: Lundi 2 ^e et 4 ^e lundi
	: NICOLAS Jean, : à St-Caradec Tré- gomel	: St-Caradec-Guémené- s/Scorff : 1 AR : St-Caradec-Le Faouët : 1 AR		: jeudi : une fois par semaine
	: NICOLAS Emile, : à Bubry	: Bubry-Plouay : 1 AR : Bubry-Guémené-s/Scorff : 1 AR		: lundi : 1 ^e et 3 ^e jeudi

.....

N° d'ordre	Nom de l'entreprise	Itinéraires	Nombre de voyages	Observations
	Autocars de Basse- Bretagne-Lorient	Pontivy-Baud-Henne- bont-Lorient	2	par jour
	TALHOURRE Hyacinthe à Damgan	Damgan-Vannes	2	mercr. et samedi en hiver. En Eté: 2 AR lundi, mercredi, jeudi et samedi. 1 AR vendredi
	Le TUTOUR Antoine à Guénin	Guénin-Pontivy Guénin-Hennebont Guénin-Baud	2 1 1	lundi jeudi Samedi
	VOISIN Dominique,) Réguiny	Réguiny-Pontivy	1	lundi
	Le MOUEL Louis à Lorient.	Lorient-Le Port- Bloqué		
	RICHARD et AUDREN à Ploëmeur	Lorient-Le Courégant		
	NICOLAS à Melrand	Melrand-Guémené-s- Scorff Melrand-Pontivy- - Bubry	1 1 1	Vendredi et 3 ^e jeudi Lundi 2 ^e et 4 ^e mercredi
	LAVENANT à Lorient	Lorient-Guidel	1	samedi

2^e - Services routiers

Services occasionnels (touristiques) qui, s'il y a lieu, feront ultérieurement l'objet de propositions spéciales.

N° d'ordre	Nom de l'entreprise	Itinéraires	OBSERVATIONS
1	Taxis et autobus Lorientais	Lorient- Le Faouët- Pont-Aven- Concarneau - Pointe du Raz- Carnac- Quiberon - Ste-Anne-d'Auray - Le Huelgoat	
2	Le BAYON Roger à Quiberon	Quiberon - Carnac - Auray - Lorient - Port-Louis - Port-Navalo- Pont-Aven	
3	BAUDRE à Dinard	Dinard - Quimper - Quiberon - Vannes : La Baule - Vannes - Dinard	
4	CAUTRU à Vannes	Vannes - Quiberon	
5	DAVERNE à Le Palais	Quiberon - Carnac - Locmariaquer Ste-Anne d'Auray- La Pointe du Raz- La Baule - Concarneau - Lorient	
6	Le Bayon à Quiberon		
7	Sté des Transports Automobiles Dinard et Extensions	Dinard - Quimper par Concarneau La Baule - La pointe du Raz- Dinard - Gouarec - Guémené-s/Scorff Le Faouët - Quimperlé- Quimper	
5	Dayerne à Le Palais	Circuit touristique de Belle Ile	bbb.....
		du 25 Juin au 30 Juillet	

n° d'or- dre	Nom de l'entreprise	Itinéraires	OBSERVA- TIONS
8	PAYEN à Carentoir	Carentoir - Rennes 1 le jeudi (occasional)	
9	DROUIN à Nantes	Vannes - Lorient de Juin à Septembre	

- 2 -

n° d'or- dre	Nom de l'entreprise	Itinéraires	OBSERVA- TIONS
8	PAYEN à Carentoir	Carentoir - Rennes 1 le jeudi (occasional)	
9	DROUIN à Nantes	Vannes - Lorient de Juin à Septembre	

AL

Ministère de la Production
Industrielle et des
Communications

Direction de l'Economie
des Transports

Service de la Coordination

3ème Bureau

N° 5408

Paris, le 26 mars 1943.

Le Ministre, Secrétaire d'Etat
à la Production Industrielle
et aux Communications,

à Monsieur l'Inspecteur Général des
Ponts & Chaussées chargé de la
5ème Circonscription Régionale
3, rue de Fougères

R E N N E S.

Comme suite à ma Circulaire du 6 août 1942 vous m'avez transmis pour approbation, par lettre du 19 février 1943, les nouveaux plans de transports de Voyageurs des départements de votre Circonscription Régionale, établis en tenant compte des réductions décidées et des attributions de services proposées par les Comités Restreints.

J'approuve ces plans sous les réserves suivantes :

- 1°) Ces plans seront rectifiés et mis au point conformément aux observations de votre note annexe du 19 février 1943;
- 2°) On rappellera à titre indicatif en tête du tableau II quelles étaient les lignes de chemins de fer dont la fermeture a été décidée par les plans approuvés avant guerre, les réouvertures de ces lignes au service des voyageurs n'ayant qu'un caractère provisoire.
- 3°) L'exploitation de la ligne Guer-Rédon, dans les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, sera assurée par la Société Générale des Transports départementaux (S.G.T.D.) dès que cette Société sera en mesure de reprendre le service qu'elle exploitait officiellement depuis le 15 août 1938, conformément au plan de transport régulièrement homologué pour le département d'Ille-et-Vilaine, et qu'elle a dû suspendre pour des raisons de force majeure. La Compagnie générale d'Entreprises Automobiles (C.G.E.A.) devra, moyennant un préavis de dix jours, cesser tout service sur cette relation. Ce préavis lui sera notifié par l'Ingénieur en Chef du Morbihan dès que celui-ci aura été avisé par l'Ingénieur en Chef de l'Ille-et-Vilaine que la S.G.T.D. est en mesure d'assurer le service.

Je vous rappelle aussi que les modifications apportées par le nouveau plan dans les attributions des services routiers ont un caractère provisoire et que les droits des exploitants antérieurs demeureront réservés.

J'ai rectifié et je conserve les exemplaires des plans réduits que vous m'avez transmis.

Par autorisation :
Le Directeur de l'Economie des Transports,
MORONI.

PLAN NOUVEAU D'APPLICATION

(exécution de la circulaire ministérielle du 6 août 1942 - série B n° 125)

N° d'or- dre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juillet 1.41	Plan nouveau d'application		Longueur des li- gnes dans le dé- part.	Parcours kilo- mè- tres hebdom- da- ns le dé- part.	Observations						
			Plan de paix	Plan maximum		Nombre de voyages										
A - SERVICE DE REMPLACEMENT DES TRAINS:																
- N E A N T -																
B - AUTRES SERVICES LIBRES OU CONTRACTUELS:																
a) Services ne sortant pas du département																
AUTOCARS de BASSE-BRETAGNE à Lorient	Lorient-Hennebont-Baud-Plumelieu-Pontivy	4 AR/j/+ 1 suppl. le dimanche	3 AR	2 AR/4j. par semaine	2 AR/3j. par semaine	37 Km	444 Km	La suppression du parcours Baud-Pontivy est déjà réalisée								
	Lorient-Hennebont-Lochrist	18 AR/j.	18 AR	6 AR semaine 10 AR jeudi	6 AR/j.	15	1080									
Autocars ETTELLOIS Etel	Etel-Belz-Riantec-Locmiquélic	Le Trinité-Lorient	3 AR	2 AR/4j. par semaine	2 AR/3j. par semaine	38	456									
	Lorient	3 AR/j.			1 AR/lundi	16	32									
ETEL-Erdeven-Ploemel-Auray	2 AR/lundi	2 AR lundi														
	Vannes-Arradon-Larmor-Baden-Baden	Gillet 3 AR/J.	3 AR	2 AR/4j. par semaine	2 AR/3j. par semaine	20	240									
BAUGE à Vannes	St Caradec-Kernascleden-Plouay	1 AR/lundi	1 AR par se- maine lundi	1 AR par semaine lundi	1 AR par semaine lundi	13	26									
	Languidic-Hennebont-Lorient	1 AR/mercredi et samedi	1 AR mercredi et samedi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	20	40									
BORLÉK-Roudouallec	Roudouallec-Gourin	1 AR/lundi	1 AR/lundi	1 AR tous les 15 j.(lundi)	1 AR tous les 15 jours(lundi)	9	9									
	Caudan-Lorient	1 AR mercredi 2 AR samedi	1 AR mercredi 2 AR samedi	1,5 AR par se- maine	1,5 AR par se- maine	8	24									
BREIN-Vannes	Sehé-Vannes	2 AR mercr.vendr 4 AR samedi 3 AR dimanche	2 AR mercr.vendr 4 AR samedi 3 AR dimanche	3 AR par semaine	2 AR par semaine	10	40									
	Locminé-Plumerat-St Anne Pluneret-Auray	2 AR par mois 1er & 3me lundi	2 AR par mois 1er & 3me lundi	2 AR par mois	2 AR par mois	33	33									
CADIO à Guilliers	Guilliers - gare Loyat	1 AR par jour	1 AR/4 j. par semaine	1 AR/4 j. par semaine	1 AR/4j. par se- maine	7	56									
	Plouay-Hennebont	1 AR/jeudi	1 AR/jeudi	1 AR tous les 15 j.(jeudi)	1 AR tous les 15 j.(jeudi)	14	14									
CAUDAN à Plouray	Plouray-Gourin Plouray-Guéméné-s/scorff	1 AR lundi 1 AR jeudi	1 AR lundi 1 AR jeudi	1 AR t.15j.lundi 1 AR t.15j.jeudi	1 AR t.15j. lundi 1 AR t.15j. jeudi	16 17	16 17									
	Totaux services périodiques.....				Totaux	273	2527									
					Totaux	156	251									

N° d'ordre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juillet 1941	Plan nouveau d'application			Observations
			Plan de pais	Plan maximum		Nombre de voyages	Lon- gueur des li- gnes dans le départ	Parcours kilomé- trique dans le départ.	
CAUTRU à Vannes		<u>St Nolff - Vannes</u>	2 AR samedi	2 AR samedi	1 AR samedi	1 AR samedi	10	20	
C.G.E.A à Pontivy		Redon-Peillac-St Congard-Malestroit Redon-Alaire-Péaule-Muzillac Vannes-Elven-Trédion-Plumelec Guehenno-Josselin Pontivy-Rohan-Bréhan-Les Forges-Josselin	2 AR par jour 2 AR/j. 2 AR/j.	2 AR	2 AR/4j. par sem. 2 AR/6j. par sem. 2 AR/5j. par sem.	2 AR/2j. par sem. 2 AR/4j. par sem. 2 AR/4j. par sem.	41	328	
Chemins de fer du Morbihan - Vannes		Vannes-Grandchamp-Baud-Plumeulin-Locminé Vannes-Auray-La Trinité-s/Mer Carnac-Etel-Port Louis Locminé-Réguiny-Josselin Ploërmel Vannes-Meucon-Locminé-Naizin-St Thuriau-Pontivy	3 AR/j. 3 AR/j. au minim.	2 AR 2 AR au minimum	2 AR/4j. par sem. 1,5 AR/6j. par sem.	2 AR/3j. par sem. 2 AR/3j. par sem.	51	612	
		Pontivy-Séglien-Guéméné- Plouay-Lorient	-dès-	-dès-	1 AR/6j. par sem. (1,5 AR 6j.p.sem.)	1 AR/4j. par sem.	51	408	
COUEDIC à Vannes		Vannes-Le Moustoir-Pt Blanc	2 AR/j.	3 AR	9 AR par sem.	9 AR par sem.	60	1080	
DANION à Ménéac		Ménéac-Mardrignac	2 AR/j.	2 AR	2 AR/4j. par sem.	2 AR/4j. par sem.	14	224	
DAVID à St Cry en Nivillac		<u>Ste Anne en St Doley-St Cry</u> <u>La Roche-Bernard</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR/t les 15j. (jeudi)	1 AR/t les 15 j. (jeudi)	10	10	
DESSERT à Locmiquélic		<u>Locmiquélic-Hennebont</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR/t.les 15j. (jeudi)	1 AR/t.les 15j. (jeudi)	13	13	
BUNAY P. à Billiers		<u>Billiers-Muzillac</u>	1 AR vendredi	1 AR vendredi	1 AR/t.les 15j. (vendredi)	1 AR/t.les 15j. (vendredi)	2	2	
Mme ERIAU à St Dolay		St Dolay-gare Séverac <u>St Dolay-La Roche-Bernard</u>	2 AR par jour 1 AR jeudi	2 AR 1 AR jeudi	1 AR/4j. par sem. 1 AR/t.les 15j. (jeudi)	1 AR/4j. par sem. 1 AR/t.les 15j. (jeudi)	7	56	
BVBNO, Le Bono		<u>Le Bono-Plougoumelen-Ploeren</u> Vannes	1 AR samedi	1 AR samedi	1 AR/t.les 15j. (samedi)	1 AR/t.les 15j. (samedi)	17	17	
FALQUERHO à Kervignac		<u>Kervignac-Pen Nané-Locmiquélic</u> <u>Port-Louis</u>	1 AR samedi	1 AR samedi	1 AR/t.les 15j. (samedi)	1 AR/t.les 15j. (samedi)	15	15	
GASTINE à Ste Anne		<u>Ste Anne-Mériadec-Pluneret</u> Auray <u>Ste Anne-Mériadec-Plescop-Vannes</u>	2 AR lundi 2 AR samedi	2 AR lundi 2 AR samedi	1 AR lundi 1 AR samedi	1 AR lundi 1 AR samedi	20	40	
GILLES.P. à Ménéac		<u>Ménéac-Guilliers-Ploërmel</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t.les 15j. (lundi)	1 AR/t.les 15j. (lundi)	26	26	
GUEGAN à Sauzon		Le Palais-Sauzon	1 AR/j.hiver 2 AR/j.été	1 AR	1 AR/4j. par sem.	1 AR/4j. par sem.	7	56	
					Totaux services périodiques.....		935	9494	
							301	446	

N° d'or- dre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juillet 1941	Plan nouveau d'application		Long- ueur des li- gnes dans le départ	Parcours kilo- métro. hebdom. dans le départ.	Observations
			Plan de paix	Plan maximum		Nombre de voyages				
GUILLAUME à Plouray		<u>Plouray-Ninijou-Gourin</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	18	18		
		<u>Plouray-Guéméné-s/Scorff</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	17	17		
GUIHO à Questembert		<u>Questembert-Questembert-gare</u>	5 AR par jour	6 AR	4 AR/4j. par sem.	4 AR/4j. par sem.	3	96		
GUILLEMOT à Kernas- cleden en St Caradec Trégomez		<u>St Caradec-Le Fouet</u>	1 AR par semaine	1 AR p. semaine	1 AR/t. les 15j.	1 AR/t. les 15j.	16	16		
		<u>Vve HANVIC à Guiscriff</u>	<u>Guiscriff-Gourin</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	20	20	
HUCHET à Le Palais		<u>Le Palais-Locmaria-Bangor</u>	Le Palais-Bangor 1 AR/4j. par sem.	Le Palais-Bangor 1 AR	Le Palais-Locmaria 1 AR/4j. par sem.	1 AR/4j. par sem.	1 AR/3j. par sem.	16,5	100	fusion des 2 services en un seul
JOANNIC à Lauzach		<u>Questembert-Berric-Le Go- vello-Theix-Vannes</u>	1 AR mercredi et samedi	1 AR mercredi et samedi	1 AR par sem.	1 AR par semaine	27	54		
		<u>Kerfourn-Rohan</u>	1 AR/t. les 15j.	1 AR/t. les 15j.	1 AR/t. les 15j.	1 AR t. les mois	8	4		
JOUANNO à Kerfourn		<u>Crédin-Pontivy</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	18	36		
		<u>Crédin-Moréac-Locminé</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	21	21		
LE BAIL à Langoëlan		<u>Langoëlan-Séglien-Cléguérec</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	27	54		
		<u>Pontivy</u>	2 AR jeudi	2 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR jeudi	8	16		
LE BAYON à Locmariaquer		<u>Auray-Craëch-Locmariaquer</u>	4 AR par jour	2 AR	2 AR/4j. par sem.	2 AR/3j. par sem.	15	180		
		<u>Auray-La Trinité-Carnac-</u>	3 AR hiver	3 AR	1 AR/4j. par sem.	1 AR/4j. par sem.	35	280		
LE BLEVEC à Bieuzy- Lanvaux		<u>Bieuzy-Lanvaux- Pluvigner</u>	1 AR/2me mardi et foires	1 AR/2me mardi et foires	1 AR 2 fois par mois	1 AR 2 fois par mois	6,5	6,5		
		<u>Bubry-Selidet-Penquesten-</u>	1 AR mercredi	1 AR mercredi	1 AR par sem. mercredi	1 AR per sem.	33	66		
LE BOUCHELBROUX à Bubry		<u>Lochrist-Hennebont-Lorient</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	12	12		
		<u>Bubry-Persquen-Guéméné-s/ Scorff</u>								
LE BRAS à Roudouallec		<u>Roudouallec-Gourin</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	9	9		
		<u>Plouhinec-Belz-Ploemel-Auray</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	21	21		
LE BRECHEC à Plouhinec		<u>Plouhinec-Sté Hélène-Merle- venez-Kervignac-Hennebont- Lorient</u>	1 AR mercredi	1 AR mercredi	1 AR mercredi	1 AR mercredi	21	48		
					Totaux.....		1287	10568,5		
					Totaux services périodiques		5835	864,5		

N° d'ordre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juill. 1941	Plan nouveau d'application			Observations
			Plan de paix	Plan maximum		Nombre de voyages	Long. des li- gnes dans le départ.	Par- cours kilom. hébdom. dans le départ.	
LE BRETON à Pontivy	Croix-en-vec-Pontivy (par Le Po- teau - Le Liez - Kerphilippe Pt St Caradec - Joli Coeur	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15 j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	15	15		
LE BRUN à St Jean-Brevelay	St Jean-Brevelay-Meucon-Vannes	1 AR mercredi et samedi	1 AR mercredi & samedi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	21	42		
LE CALVEZ à Le Saint	Le Saint-Gourin	4 AR.j. de foires 2 AR lundi	4 AR j.de foires 2 AR lundi	1 AR lundi	1 AR lundi	9	18		
	Le Saint-Le Faouet	2 AR mercredi 4 AR foires	2 AR mercredi 4 AR foires	2 AR mercredi	2 AR mercredi	9	36		
LE DUVENACH Pluvigner	Pluvigner-Landevent-Brande- rion-Hennebont	1 AR jeudi(Pluv. Languidic-Henneb.)	1 AR jeudi(Pluv. Languidic-Henneb.)	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	30	30		
LE FORESTIER-Baden	Larmor-Baden-Le moustoir-Vannes	1 AR mercredi	1 AR mercr.sem.	1 AR par semaine	1 AR par sem.	15	26		
	Larmor-Baden-Baden-Le Bono-Auray	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR t. les 15j. (lundi)	1 AR t. les 15j. (lundi)	15	15		
LE FUR Jh à Baud	Baud-Ville-Baud-Gare	4 AR par jour	4 AR	2 AR/4j.par sem.	2 AR/4j.par sem.	3	48		
LE FUR G. à St Selon- mon en Guern	Treuzarré-Malguenac-Pontivy	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	20	20		
Mme LE FUR à Priziac	Priziac-Le Faouet	1 AR mercr. et foires	1 AR mercr. et foires	1 AR par semaine	1 AR par semaine	8	16		
LE GAL à Melrand	Melrand-Croix-Rouge-Guern- Guemene	2 AR par mois (2 ^e & 3 ^e jeudi)	2 AR par mois (2 ^e & 3 ^e jeudi)	1 AR par mois (jeudi)	1 AR par mois (jeudi)	17	8,5		
LE GLUHER Jh à St Philibert	St Philibert-Crach-Auray	1 AR lundi et vendredi	1 AR lundi et vendredi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	10	20		
LE GOALLEC à Plumeliao	Plumeliao-Gare-St Nicolas	1 AR par jour	1 AR	1 AR/4j. per sem.	1 AR/4j.par sem.	7	56		
LE MEILLOUR à Lanvaudan	Lanvaudan-Penquesten-Inzin- zac-hennebont	2 AR jeudi	2 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR jeudi	15	30		
LE MER à Ste Anne d'Auray	Ste Anne d'Auray-Ste Anne gare Guégan P.	1 AR/j.	1 AR	1 AR/4j.par sem.	1 AR/4j. par sem.	4	32		
LE MEUT à Reden	Baden-Le Moustoir-Vannes	1 AR merc.samedi	1 AR merc.samedi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	13	26		
	Baden-Le Bono-Auray	1 AR lundi-vendr.	1 AR lundi-vendr.	1 AR par semaine	1 AR/t. les 15 j.	10	10		
Le MOUËL à Guemené- s/Scorff	Guemené-Locmalo-Kerbédic-Pontivy	1 AR lundi-vendr.	1 AR lundi-vendr.	1 AR par semaine	1 AR par semaine	21	42		
Le PALLIER à Guiscriff	Guiscriff-Gourin	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t. les 15 j. (lundi)	1 AR/t. les 15 j. (lundi)	13	13		
					Totaux.....	1540	11072		
					Totaux services périodiques.....	8225	1232		

N° d'ordre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juillet 1941	Plan nouveau d'application		Long. des lignes dans le départ.	Parcours kilog. dans le départ.	Observations
			Plan de paix	Plan maximum		Nombre de voyages				
LE PARC à Silfiac	Silfiac-Cleguerc-Stival Pontivy Silfiac-Séglien-Guéméné-s/Sc.	1 AR lundi, mercredi vendredi 1 AR jeudi	1 AR lundi, mercredi vendredi 1 AR jeudi	2 AR par semaine	2 AR par semaine	19	76			
LE FAUC, La Trinité Surzur	La Trinité-Surzur-Theix-Vannes	1 AR samedi	1 AR samedi	1 AR/t.15j.jeudi	1 AR/t.15j.jeudi	12	12			
LE ROY a Séglien	Séglien-Stival-Pontivy	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR par semaine	1 AR par semaine	18	36			
LE ROUX a Ploerdu	Ploerdu-Guémené-s/Scorff	1 AR jeudi foires	1 AR jeudi foires	1 AR par semaine	1 AR/t.15 j.	8	8			
LE SAUX-BIAVANT a Quistinic	Quistinic-Hennebont	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR t.les 15j (jeudi)	1 AR/t.les 15j (jeudi)	18	18			
LE TUTOUR a Guénin	Guénin-Pluméliau-St Thurial-Pontivy	2 AR lundi	2 AR lundi	2 AR lundi	2 AR lundi	20	80			
LEVEQUE a Ploërmel	Ploërmel-Malestroit-Sérent-Elven-Vannes	1 AR par jour	1 AR	1 AR/4j. par sem.	1 AR/4j. par sem.	56	448			
LOISEL-BILY a Plaudren	Plaudren-Vannes	1 AR mercredi sam	1 AR mercredi sam	1 AR par semaine	1 AR par semaine	17	34			
LORCY a Réguyny	Réguyny-Radenac-Moréac-Locminé	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR jeudi	18	36			
LORHG a Pluméliau	Pluméliau-Reungol-Pontivy	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t.les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	25	25			
MAHE a Larré	Larré-Questembert	1 AR lundi et 2 AR foires	1 AR lundi et 2 AR foires	1 AR/t. les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	10	10			
NICOLAS a Bubry	BUBRY-Melrand-gare-St Rivoletain.	1 AR par jour	1 AR	1 AR/4j. per sem.	1 AR/4j. per sem.	10	80			
NICOLAS a St Caradec Trégome	St Caradec-Kernascléden-Plouay	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t.les 15j. (lundi)	1 AR/t. les 15j. (lundi)	15	15			
NOGUES, Le Maronièr Rohan	Rohan-Pontivy	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t.les 15j	1 AR/t. les 15j.	17	17			
PIQUET J.L.Priziac	Priziac-La Faouët	1 AR mercredi et foires	1 AR mercredi et foires	1 AR/t.les 15j. (mercredi)	1 AR/t. les 15j. (mercredi)	6	6			
PIQUET L. à Malestroit	Malestroit-St Conzard-St Malo-Gravé-Rochefort-en-Terre-Questembert	1 AR lundi, mercredi jeudi, samedi	1 AR lundi, mercredi, jeudi, samedi	2 AR par semaine	2 AR par semaine	37	148			
QUELLEC a Plouhinec	Plouhinec-Merlevenez-Kervignac Hennebont-Lorient Plouhinec-Erdrevan-Ploemel-Auray	1 AR mercredi & samedi 1 AR lundi	1 AR mercredi et samedi 1 AR lundi	1 AR par semaine	1 AR t.les 15j.	28	28			
QUERREC & ROUSSEL au Croisty	Le Faouët-Priziac-Ploerdu Guemené-Pontivy	2 AR(Pontivy-Lorient)	2 AR (Pontivy-Lorient)	1 AR/4j. par sem.	1 AR/t.les 15 j	54	54			
				Totaux.....	Totaux.....	1963	12238			
				Totaux services périodiques		1.1255	1816			

N° d'or- dre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juillet 1941	Plan nouveau d'application		Long. des li- gnes dans le départ	Percours kilom. hebdom. dans le départ	Observations
			Plan de paix	Plan maximum		Nombre de voyageurs				
	QUILLERE Joseph à Pluméliau	<u>Pluméliau-Pontivy</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR t. les 15 j. (lundi)	1 AR t. les 15j. (lundi)	13	13		
	RAUDE à Branderion	<u>Branderion-Hennebont</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR t. les 15j. (jeudi)	1 AR t. les 15 j (jeudi)	7	7		
	RAUGÉ à Quistinic	<u>Quistinic-Hennebont</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR t. les 15 j.	1 AR t. les 15j	23	23		
	RAULFF à Elven	<u>Elven-Ville-Elven-gare</u>	3 AR par jour	3 AR	2 AR/4 j. par sem.	2 AR/4j. par sem.	5	80		
	ROUSSEL à Pénestin	<u>Pénestin-Camoël-Férel-La Roche-Bernard</u>	3 AR jeudi	3 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR jeudi	17	34		
	SIMSON à Plumélac	<u>Plumélac-Pleudren-Monterblanc St Avé-Vannes</u>	1 AR samedi	1 AR samedi	1 AR t. les 15j. (samedi)	1 AR t. les 15J. (samedi)	24	24		
	TALHOURLIN à Damgan	<u>Damgan-Ambon</u>			2 AR par semaine	2 AR par semaine	4	16		
	TAIGUY Le Faouët	<u>Loge-Coucou - Le Faouët</u>	2 AR foires du Faouët	2 AR foires du Faouët	1 AR foires du Faouët	1 AR foires du Faouët t.les 15j.	10	10		
	Taxis et Autobus lorientais	<u>Lorient-Larmor-Plage</u>	10 AR du 1er oct. au 1er avril 25 AR du 1er avril au 15 juin 50 AR du 15 juin au 1er oct.	10 AR	4 AR en semaine 5 AR samedi	4 AR/6j. par sem.	6,5	312		
		<u>Lorient-Kerroch</u>	5 AR hiver 10 AR été	5 AR	4 AR en semaine 5 AR samedi	3 AR/6j. par sem.	13	468		
	TOUMELIN à Camors	<u>Camors, Pluvigner-Brech- Auray</u>	1 AR lundi	1 AR lundi	1 AR/t.les 15j. (lundi)	1 AR/t les 15 j (lundi)	25	25		
	Tremways de Lorient	<u>Lorient-Kerbigo</u>	5 AR par jour	5 AR semaine 10 AR samedi 6 AR dimanche	3 AR en semaine 6 AT samedi	3 AR/j.	15	540		
		<u>Lorient-Ploemeur</u>	18 AR minimum/J	18 AR semaine 25 AR samedi 20 AR dimanche	8 AR en semaine 12 AR samedi	8 AR/j.	6	576		
		<u>Lorient-Hennebont</u>	19 AR par jour	18 AR en semaine 20 AR samedi 20 AR dimanche	8 AR en semaine 12 AR Samedi	6 AR/j.	15	1080		
	TRIBAILLER à Arzal	<u>Arzal-La Roche-Bernard</u>	1 AR jeudi	1 AR jeudi	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	1 AR/t. les 15j. (jeudi)	9	9		
					Totaux(ensemble des services périodiques et journaliers).....		2.155,5	15.455		
					Totaux services périodiques.....		1.257,5	1.977		

N ^o d'or- dre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 24 juill. 1941	Plan nouveau d'application		Long. des li- gnes dans le départ	Parcours kilom. hebdom. dans le départ	Observations
			Plan de paix	Plan maximum		Nombre de voyages	Long. des li- gnes dans le départ			
1) Services pénétrant dans le département de la Loire-Inférieure										
GUILLOTIN à La Roche-Bernard	Pénestin-La Roche-Bernard-Pont-Château	2 AR/j.	2 AR	2 AR/4j. par sem.	1 AR/4j. par sem.	17	136			
				Totaux.....	Totaux.....	17	136			
				(ensemble)	(ensemble)					
				Totaux(services périodiques).....	néant	néant				
b) Services pénétrant dans le département de l'Ille-et-Vilaine										
C.G.E.A à Pontivy	Redon-Bains-La Gacilly-Carentoir-Guar	2 AR/j (Redon-Bains-CournoncèLa Gacilly-Carentoir-Malestroit-Peillac Redon)	2 AR	2 AR/4j. par sem.	2 AR/2j. par sem.	35	280			
de St Hénis à Rennes	Rennes-Mauron-La Trinité-Porhoët-Loudéac	2 AR/j.	1 AR	1 AR/4j. par sem.	1 AR/3j. par sem.	31	186			
TOUINI à Rennes	Rennes-Guer-Ploërmel-Josselin-St Jean-Brevelay-Vannes	2 AR/j. hiver 3 AR/j. été	2 AR	1 AR/4j. par sem.	1 AR/3j. par sem.	28	222			
				Totaux(x ensemble)	94	688				
				Totaux(services périodiques).....	néant	néant				
b3) Services pénétrant dans le département des Côtes-du-Nord										
BOSSET, Bellevue en Langonnet	Langonnet-Pontinac-Plouray-Trégornan-Rostrenen	1 AR mardi	1 AR mardi	1 AR/t. les 15j (mardi)mardi	1 AR/t. les 15j. (mardi)	18	18			
de ST HENIS à Rennes	Rennes-Mauron-Loudéac	(cf dép. I-II-V)								
LG BRUN à St Jean-Brevelay	Vannes-Meucon-St Jean Brévelay-Locminé-Pontivy-Loudéac	2 AR hiver/j. 3 AR été/j.	2 AR(dont 1 prolongé jusqu'à St Brieuc)	1 AR/4j. par sem.	1 AR/3 j. par sem.	79	474			
					Totaux(x ensemble)	97	492			
				Totaux(services périodiques).....	18	18				
b4) Services pénétrant dans le département du Finistère										
C.G.E.A à Pontivy	Pontivy-La Sourn-Guern-Melrand-Bubry-Plouay-Arzano-Quimperlé	2 AR/j.	2 AR	2 AR/4j. par sem.	2 AR/4j. par sem.	56	896			
LE BOULCH à Redon	Redon-Gestel-Moustoir-Flamme-Lorient	1 AR samedi	1 AR samedi	1 AR/t. les 15j.	1 AR/t. les 15j.	18	18			
Prat à Le Faouët	Plouray-Langonnet-Le Faouët-Lanveneg-Lanvenegen-Quimperlé	1 AR par jour	2 AR	1 AR/4j. par sem.	1 AR/4j. par sem.	27	216			
					Totaux(x ensemble)	101	1130			
				Totaux(services périodiques).....	18	18				
Longueur des lignes dans le département (ensemble des services journaliers & périod.)										
					2464 Km 500. Serv. interd. Tt ensemble	309	2446			
(services périodiques.....)										
					11293 Km					
Parcours hebdomad. en Km dans le département (ensemble des services journal. & périod.)										
					17901					
					2013					
					Tt services périodiques	36	36			

jb.

Copie

11 Décembre 1942

Morbihan
Direction de l'Economie
des Transports

Service de la Coordination

3ème Bureau
5408

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ETAT A LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE ET AUX COMMUNICATIONS

à Monsieur l'Inspecteur Général des Ponts-et-
Chaussées chargé de la 5ème circonscription
régionale

5, rue de Fougères - RENNES-

Par lettre du 10 octobre 1942, vous m'avez adressé vos
propositions au sujet de la réduction des services publics de
voyageurs demandée par ma circulaire série B n° 125 du 6 août
1942.

J'approuve vos propositions sous les réserves suivantes:

1°- Je vous confirme les termes de ma lettre du 4 novembre
1942 adressée à M. le Préfet Régional et dont je vous ai fait
parvenir copie, ramenant à 25 % les taux de réduction concernant
les départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan;

2°- Les services routiers:

Lamballe-Dinard
Saint-Brieuc-Gouarec-Rostrenen
Saint-Brieuc-Dinan (2e A.R.)

ne sont pas à rétablir pour la raison que leur suppression an-
térieurement au 1er août 1942 a été causée par une pénurie de
matières.

3°- Le rétablissement du service routier Saint-Brieuc-Paimpol
Tréguier ne pourra être envisagé que si le trafic ferroviaire
venait à être supprimé, étant entendu qu'une telle décision
devrait être soumise à mon approbation, sous réserve toutefois
des mesures urgentes et provisoires que vous estimeriez utile
de prescrire en attendant ma décision.

4°-En ce qui concerne le service Guer-Redon qui avait
fait l'objet de votre rapport du 15 septembre 1942, je ne
vois aucune modification à apporter à la consistance fixée dans
les propositions que j'apprueve par la présente décision.

Je vous prie néanmoins de noter dès à présent quels sont
les droits des deux entreprises en cause, SG.T.D. et C.C.E.A.

dé coulant du plan de paix. J'ajoute que les interruptions de services dues à la mobilisation me paraissent bien ,pour les raisons que vous évoquez dans votre rapport du 15 septembre, devoir être considérées comme dues à un cas de force majeure.

Si vous n'aboutissez pas à un accord avec les Ingénieurs en Chef au sujet des droits au plan de paix des deux entreprises en cause, tels qu'ils doivent être considérés en puissance à l'heure actuelle, vous me saisissez du conflit, en me faisant connaître votre avis, afin que cette question ne puisse rester une cause de litiges.

5°-Le nombre réel de kilomètres-cars hebdomadaires dans chaque département, même y compris les services de doublage, ne devra pas dépasser le chiffre total tel qu'il résulte du plan approuvé.

Par autorisation :

Le Directeur de l'Economie des Transports
signé: OLLIVE.